

# Extrait du registre des délibérations

# DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 14/04/2011  
Date d'affichage : 26/04/2011

Nombre de conseillers en exercice : 14  
Nombre de conseillers présents : 11  
Nombre de conseillers votants : 13

L'an deux mille onze.  
Le jeudi 21 avril à 20 heures 45.

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Breugnot, Maire.

Etaient présents : Mrs Bosquet Alain, Lemelle Christian Adjoints, Mmes Singeot Michèle, Questel Huguette, Hubert Emmanuelle, Fortin Josette, et Mrs Bauchet René, Le Marois Sébastien, Rousselin Vivien, Lefebvre Pascal.

Etaient présents par pouvoir : Mmes Amand Catherine et Perjoc Ghislaine

Etaient absents excusés : Mr Delarue Jacques.

Secrétaire : M Le Marois Sébastien.

COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION LU ET APPROUVE A  
L UNANIMITE

## **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010**

Le compte de gestion 2010 présenté par Monsieur DAVID, receveur municipal est approuvé à l'unanimité

## **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Le compte administratif 2010, est approuvé à l'unanimité. Il ressort avec un excédent de clôture en Fonctionnement de 173 755.36 € et un excédent de clôture en investissement de 195 668.41 €.

## **VOTE DES 3 TAXES**

Le conseil municipal décide de reconduire le taux des 3 taxes à savoir :

Taxe d'Habitation :	08.05 %
Taxe Foncier Bâti :	17.30 %
Taxe Foncier Non Bâti :	40.80 %

## **AFFECTATION DES RESULTATS**

Le résultat cumulé au 31.12.2010 se présente de la façon suivante :

Section d'investissement Excédent de 195 668.41 €  
Section de fonctionnement Excédent de 173 755.36 €

Dans le cadre de la dissolution du SIPA du Mont Jarret, le Conseil Municipal adopte le principe de la reprise des excédents soit 0.74 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement Reporté » et 594.10 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » au Budget Primitif. Il ressort donc un Excédent d'investissement de 195 669.15 € et un excédent de Fonctionnement de 174 349.46 €.

Par ailleurs, les Restes à Réaliser en Investissement s'élèvent à 516022 € en Dépenses et à 270 057 € en recettes soit un déficit de 245 965 € qui sera donc comblé par le résultat d'investissement et l'affectation des résultats de fonctionnement par le biais du compte 1068 pour un montant de 50295.85 €.

### **BUDGET PRIMITIF 2011**

Le budget primitif qui s'équilibre tant en Dépenses qu'en Recettes de fonctionnement à 559 653.61 € et à 656 413.61 € en investissement est adopté à l'unanimité.

### **DISSOLUTION DU SYNDICAT DES COLLEGES**

La commune de Gouy adhère au syndicat des collèges du Plateau Est de Rouen depuis sa création.

Par délégation des communes membres, le syndicat a contribué à la construction et à l'entretien des 3 collèges publics.

De même, par délégation du Conseil Général, le syndicat était l'organisateur des Transports scolaires.

Depuis plusieurs années, la compétence « construction et entretien des collèges » est transféré au Conseil Général de Seine-Maritime et la compétence « transport scolaire » à la CREA.

Aussi, dans le cadre de la simplification de l'intercommunalité et la rationalisation de l'utilisation de deniers publics, il y lieu de s'interroger sur la continuité de l'existence du syndicat des collèges qui n'exerce plus de fait aucune compétence.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide :

- de demander au Président du Syndicat Intercommunal des collèges du Plateau Est de Rouen d'entreprendre les formalités pour la dissolution du syndicat
- de saisir Monsieur le Préfet de région, Préfet de Seine-maritime, pour accompagner la démarche de dissolution et procéder à la liquidation de l'actif et du passif du Syndicat.

### **PROJET DE CRECHE HALTE-GARDERIE : marché, participation financière**

Par délibération en date du 14 Octobre 2010 le comité syndical d'études pour la création d'une crèche Halte-Garderie a adopté le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre en 2 phases, la 1<sup>er</sup> pour l'étude, la 2<sup>e</sup> pour la réalisation. Après réunion de la commission d'Appel d'offres, le comité syndical a décidé :

- d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecture ARTELINEA

- de mandater le Président pour signer le marché et tous les documents concernant celui-ci.

Par ailleurs, conformément aux accords entre les communes lors de la constitution du syndicat et conformément aux statuts du syndicat, il a été décidé de fixer une participation égalitaire pendant la phase Etudes.

Pour l'année 2011, le comité fixe cette participation à 5000 € par commune.

Le conseil municipal approuve ces délibérations à l'unanimité.

### **PISCINE DU PLATEAU**

La commune de Belbeuf va procéder à une étude pour le compte des communes du plateau Est de Rouen en vue de doter le plateau (36000 habitants) d'une piscine. Cette étude devra analyser les besoins, étudier la faisabilité, analyser les différents modes opératoires pour la réalisation, le financement et l'exploitation d'un complexe aquatique.

### **TRANSPORTS EN COMMUN**

Le conseil communautaire de la CREA du 31 janvier a adopté par délibération, la mise en place de la nouvelle carte « Astuce » pour les jeunes, permettant de circuler sur l'ensemble du territoire de la CREA pour un coût annuel de 183 €. Au début de l'année, une carte par enfant a été expédiée aux familles de nos communes dont les enfants fréquentent les collèges et lycées du plateau de Boos. Cette carte remplace la carte de transport scolaire du Département d'un coût de 30 €. Devant l'augmentation de tarif les maires ont demandé par courrier auprès des services de la CREA une évolution du système et qu'éventuellement 2 cartes soient proposées une carte astuce telle que définie ci-dessus et une carte astuce collège utilisable uniquement en période scolaire sur le trajet domicile/collège. En attendant, les difficultés de mise en œuvre pour cette année amènent la CREA à reconduire les modalités 2010 sur 2011 pour le transport scolaire.

La mise en œuvre du transport à la demande FIL OR sera effective cet été celui-ci consisterait en une possibilité de transport subordonné à un appel téléphonique la veille avant 19 H indiquant la destination et l'horaire souhaité ; Des informations plus précises seront données aux habitants une fois toutes les modalités de fonctionnement définies.

### **DEVIS TRAVAUX**

Pour terminer les travaux d'aménagement, (Clôture du cimetière, columbarium, aménagement paysagé, plusieurs devis ont été demandés et exposés au Conseil municipal qui autorise monsieur le Maire à contractualiser avec les entreprises moins disantes et demander les subventions éventuelles concernant les travaux de l'Eglise.

### **DIVERS**

#### **Coupe de bois**

Le conseil municipal entérine la décision de la commission à savoir créations de 35 lots de 5 stères de bois, affectation par tirage au sort, coût du stère 15 €. Le titulaire du lot assurera la coupe, l'entretien, le débardage du bois.

### **Antenne SFR**

La société Newcom Ouest désire installer une antenne relais SFR sur la commune. Après plusieurs contacts et réponses négatives du fait de la réglementation et de la non-conformité au niveau des règles d'urbanismes une nouvelle proposition a été faite le conseil municipal autorise monsieur le Maire à se rendre sur place et éventuellement valider l'emplacement.

### **Cinéma de plein air**

Madame Fortin expose le projet de cinéma en plein air prévu le 7 Juillet prochain devant la salle des Fêtes avec repli possible dans celle-ci en cas de mauvais temps. Des précisions seront données aux gauvassiens ultérieurement pour la participation.

### **Chemins de randonnée**

M Lemelle fait le compte rendu de la 1ere réunion de travail de la CREA concernant les chemins de randonnée. Le projet devra faire l'état de l'existant construire les liaisons inter chemins assurer la gestion des entretiens. Une seconde réunion de travail aura lieu en Mai.

### **Trottoirs du lotissement des Pérelles**

Des devis vont être demandés et la réfection de ces trottoirs est envisagée pour cette année dès que possible.

### **Jeux à ressort pour enfant**

Mme Hubert demande l'implantation de 2 jeux d'enfant près du terrain de boule, le conseil retient l'idée mais cherche le meilleur emplacement pour les positionner.